COMITE INTER GAN
West Park 1 – 1er étage
3 place Marcel Paul
92024 NANTERRE
S_comiteinter@gan.fr

Colonies Hiver et Printemps 2019

SOMMAIRE

Edito 4
Informations importantes 5
Calendrier scolaire 6
Calcul du quotient familial 7

SEJOURS « HIVER 2019 »

SEJOURS « NEIGE »

6/12 ANS - SEJOUR MULTINEIGE À SAINT MICHEL DE CHAILLOL 6/12 ANS *Nouveauté* - ZONES B/A & A/C 9
6/12 ANS - LA VIE DE MUSHER - ZONES A/C & C 10
6/12 ANS - ETOILE DES NEIGES - ZONES B, B/A, A/C & C 11
12/14 ANS - SEJOUR MULTINEIGE À SAINT MICHEL DE CHAILLOL 12/14 ANS *Nouveauté* - ZONES B/A & A/C 12
14/17 ANS - PASSION SKI *Nouveauté* - ZONES B, B/A & A/C 13
14/17 ANS - GLISSE FACE AU MONT BLANC *Nouveauté* - ZONES B & B/A 14
14/17 ANS - LE GLACIER DE SAAS FEE - ZONES A/C ET C 15

SEJOUR À l'ETRANGER

12/13 ANS et 14/17 ANS - DOLCE VITA VENEZIA - ZONES B/A & A/C 16

Conditions Générales d'inscription 37

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019 (à retourner avant le 11 décembre 2018) 46

SOMMAIRE

SEJOURS « PRINTEMPS 2019 »

SEJOURS LINGUITISQUES

11/17 ANS – LANGUE ET LOISIRS - SEJOUR LINGUISTIQUE EN GRANDE-BRETAGNE 18

11/17 ANS – LANGUE ET SPORTS AVENTURES-SEJOUR LINGUISTIQUE EN FAMILLE EN GRANDE-BRETAGNE 20

11/15 ANS – SCHOOL CAMP 21

SEJOURS À THEME

6/9 ANS – J'APPRENDS A NAGER ET BIOPARC 22

6/9 ANS ET 10/12 ANS – VOGUE PETIT MATELOT *Nouveauté* 23

6/12 ANS – ZOO DE BEAUVAL 24

6/9 ANS – MES VACANCES A LA FERME 25

6/12 ANS – ATELIER DES CUISINIERS 26

6/13 ANS – SENSATIONS ET GLISSE 27

6/12 ANS – LE MAS SUR LA CÔTE D'AZUR *Nouveauté* 28

8/13 ANS – GRAINE DE VETO 29

8/11 ANS ET 12/14 ANS – TERRE ET CIEL *Nouveauté* 30

SEJOURS SPORTS MECANIQUES

6/11 ANS – LES PETITS MOTARDS 31

12/15 ANS – PILOTES À SAINT CYR 32

SEJOURS EQUITATION

6/17 ANS – GUE DE FRISE 33

13/15 ANS – EQUIT'ADVENTURE (RANDONNÉE) *Nouveauté* 34

8/12 ANS – EQUITATION DOMAINE DE L'ESPERANCE 35

SEJOUR À l'ETRANGER

13/17 ANS – DECOUVERTE DE LONDRES 36

Conditions générales d'inscription 37

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019 (à retourner avant le 21 décembre 2018) 46

EDITORIAL

MERCI PAR AVANCE POUR L'ATTENTION QUE VOUS VOUDREZ BIEN APPORTER A LA LECTURE DE CETTE PAGE.

Chers Parents, chers Enfants,

Comme chaque année, les membres de la Commission « Colonies de Vacances » se sont réunis pour étudier les propositions de nos prestataires, préalablement reçus individuellement par le Président et la Vice-Présidente.

Parce que les colonies de vacances sont une véritable expérience d'émancipation et de vie en collectivité pour nos enfants, le Comité Inter Gan propose des séjours qui se veulent variés en termes de thématiques et de destinations, pour les petits et les grands, âgés de 6 à 17 ans.

Pour la session PRINTEMPS et ce, afin de répondre aux souhaits de certains parents et jeunes, nous continuons à proposer des séjours linguistiques en famille et en résidence internationale, pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Le prestataire ANGLOPHILES ACADEMIC (renouvelé chaque année) est accrédité par « Abls accreditation », garantissant ainsi la qualité et le sérieux de ses prestations.

Des séjours rapprochant enfants et animaux sont par ailleurs reconduits car très appréciés, sans oublier l'équitation et les séjours sportifs.

Quelques nouveautés au programme : pour l'hiver, deux séjours **MULTINEIGE A CHAILLOL** ainsi que les séjours **PASSION SKI** ET **GLISSE FACE AU MONT BLANC** pour les amateurs de glisse et de sports d'hiver. Pour le printemps : **VOGUE PETIT MATELOT** pour partir à la découverte du Bassin d'Arcachon, **LE MAS SUR LA CÔTE D'AZUR** pour une escapade provençale, **TERRE ET CIEL** qui est un combiné idéal entre astronomie, géologie et protection de l'environnement ainsi que le séjour **EQUIT'ADVENTURE**, une randonnée équestre sur le domaine de l'Espérance.

Le Comité Inter Gan attire par ailleurs votre attention sur la mise en place d'une charte de bonne conduite destinée aux enfants de 12 ans et plus : celle-ci est à lire attentivement, à signer et à remettre obligatoirement en même temps que le bulletin d'inscription. **Aucune inscription ne sera prise en compte si ce document n'est pas remis.**

Enfin et comme à l'accoutumée, nous vous demanderons de bien vouloir faire compléter par vos enfants au terme du séjour, un questionnaire d'appréciations (ce dernier vous sera adressé par courrier postal). Ce document est important pour l'ensemble des membres de la Commission « Colonies de Vacances » car il contribue fortement à nous aiguiller quant aux choix des futurs séjours. Les critiques objectives et constructives ainsi que les compliments sont les bienvenus !

RAPPEL

Nous vous rappelons que le Comité Inter Gan prend également en charge, dans le cadre des séjours spécifiques, les enfants fragilisés et ce, quel que soit leur âge. Il nous tient à cœur de leur permettre, à l'instar des autres enfants, de partager des moments de détente, de découvertes, de loisirs contribuant ainsi à leur épanouissement au sein d'un collectif protecteur et émancipateur.

INFORMATIONS IMPORTANTES

PREACHEMINEMENTS

Chaque enfant de Province inscrit à un séjour, susceptible de prendre l'avion sur un vol AIR FRANCE OU HOP pour se rendre au point de rendez-vous fixé par le prestataire devra OBLIGATOIREMENT être muni d'une carte jeune dont le coût global est à la charge de la famille (soit environ 49 €).

Seule la famille peut effectuer les démarches en ligne sur Internet. Elle devra communiquer le numéro de cette carte au prestataire organisant le préacheminement de l'enfant.

Les démarches devront être effectuées dès confirmation du plan de voyage du prestataire. Il convient aux familles de contacter le prestataire.

ASSURANCE

Tous les séjours réservés par le Comité Inter Gan, sont assurés par les prestataires pour la Responsabilité Civile, les frais médicaux non remboursés pas l'Assurance Maladie dans une certaine limite (à confirmer par le prestataire), l'invalidité permanente dans une certaine limite (à confirmer par le prestataire), et les rapatriements sanitaires. Les bris de lunettes ou appareils dentaires ne sont souvent pas couverts (le faire préciser par le prestataire).

Il appartient aux familles de réserver soit auprès du Gan soit auprès du prestataire une assurance annulation avant le départ.

Le Comité Inter Gan ne remboursera plus les séjours annulés, pour quelle raison que ce soit (y compris en cas de maladie).
En cas d'annulation et si vous n'avez pas souscrit d'assurance, le coût global du séjour sera dû par les parents (part du salarié + la subvention allouée par le CI GAN). En effet, il n'est pas normal de faire supporter les coûts liés aux annulations à l'ensemble du collectif des salariés.

CALENDRIER SCOLAIRE 2018 / 2019

ZONE B	**Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nice, Reims, Strasbourg**	**HIVER du 9 au 25 février 2019** **PRINTEMPS du 6 avril au 23 avril 2019**
ZONE A	**Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers**	**HIVER du 16 février au 4 mars 2019** **PRINTEMPS du 13 avril au 29 avril 2019**
ZONE C	**Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles**	**HIVER du 23 février au 11 mars 2019** **PRINTEMPS du 20 avril au 6 mai 2019**

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Les salariés peuvent prétendre au Quotient Familial, calculé en fonction du revenu imposable de l'avis d'imposition 2018, sur les salaires 2017.
Pour en bénéficier, les salariés doivent adresser au Comité Inter Gan leur avis d'imposition (les deux avis lorsque le salarié vit maritalement).
Si l'avis d'imposition n'est pas transmis, le salarié est automatiquement positionné au quotient le plus élevé.

Le quotient familial se calcule de la manière suivante :

$$\frac{\text{REVENU IMPOSABLE 2018 sur les salaires 2017}}{\text{Nombre de parts fiscales} \times 12}$$

(Les célibataires, divorcé(e)s, veufs/veuves déclaré(e)s comme tel à la DRH ajouteront ½ part)

Barème des Quotients familiaux

QF1 de 0 à 897	QF2 de 898 à 1 145	QF3 de 1 146 à 1 395	QF4 de 1 396 à 1 643	QF5 de 1 644 à 1893	QF6 de 1 894 à 2 142	QF7 de 2 143 et plus

<u>Exemple de calcul</u> :

Couple avec 2 enfants à charge et un revenu imposable à 38 611 €. Parts fiscales 3 qui sont multipliées par 12 mois = 36

38 611 € / 36 = 1 072 € soit QF 2
Pour un séjour hiver « Etoile des neiges » cette famille paiera 285 €.
Pour un séjour printemps au zoo de Beauval, cette famille paiera 270 €.

Pour une personne célibataire avec 2 enfants à charge et un revenu imposable de 21 940 €.
Parts fiscales 2 parts ½ dont ½ part ajoutée par le CI Gan soit 3 × 12 = 36
21 940 € / 36 = 609 € soit QF 1
Pour un séjour hiver « Etoile des neiges » cette personne paiera 233 €.
Pour un séjour printemps au zoo de Beauval, cette personne paiera 221 €.

Le Comité Inter Gan accorde une réduction pour les familles ayant plusieurs enfants à charge, soit :
1er enfant (aîné), tarif normal
2ème enfant, moins 10 % sur son tarif
3ème enfant et plus, moins 15 % sur son tarif

100 € d'acompte par enfant sont à verser à l'inscription.
Toute demande sans acompte sera refusée.
Il est IMPORTANT de rappeler que le coût du séjour doit être soldé <u>UN MOIS AVANT</u> le départ de l'enfant. Si tel n'était pas le cas, l'enfant ne pourra pas partir et le séjour resterait dû par les parents.

SEJOURS HIVER 2019

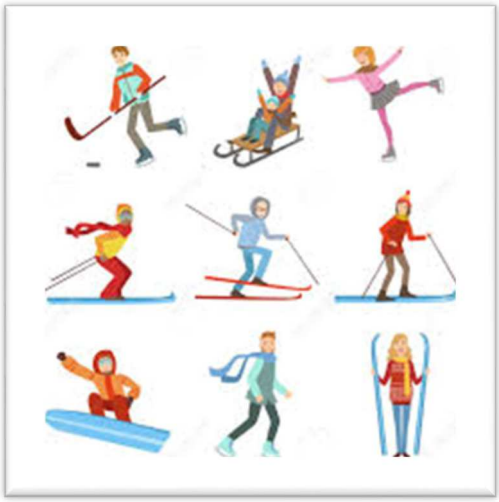

SEJOUR MULTINEIGE A SAINT MICHEL DE CHAILLOL (HAUTES ALPES) 6/12 ANS

8 JOURS
ZONES B ET A : du 16 février au 23 février 2019
ZONES A ET C : du 23 février au 2 mars 2019

SITUATION

Le chalet La Froumentière est situé au pied des pistes de la station de Chaillol dans la vallée du Champsaur. Il dispose d'un terrain de 2 hectares. Exposé au nord, le domaine skiable bénéficie d'un enneigement stable, complété par l'installation de canons à neige.

HEBERGEMENT

Les enfants sont logés dans des chambres de 3 à 6 lits avec sanitaires sur le palier (sur la base d'une douche pour 7 enfants maximum). Lavabos installés dans toutes les chambres.

ENCADREMENT : un animateur BAFA pour 10 enfants, un directeur BAFD, des moniteurs spécialisés dans leur discipline et un coordinateur sur la station

TRANSPORT : TGV Paris – Grenoble (ou Aix en Provence) puis transfert en autocar jusqu'au centre

PROGRAMME

- **Initiation à la moto neige (une séance),**
- **Initiation Biathlon (une séance de 2 heures) avec carabine laser (activité combinant ski de fond et de tir à la carabine laser sans danger),**
- **Une séance de raquette à neige (2 heures),**
- **Atelier culinaire avec fabrication de tourtons (galettes de pomme de terre),**
- **Visite de la ferme (une séance),**
- **Montgolfière (une séance),**
- **3 journées de ski avec 3 séances de cours ESF (Ecole du Ski Français)**

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 997 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
269 €	329 €	389 €	449 €	523 €	598 €	673 €

LA VIE DE MUSHER (PUY DE DÔME) 6/12 ANS

8 JOURS

ZONES A ET C ➲ du 23 février au 2 mars 2019

ZONE C ➲ du 2 mars au 9 mars 2019

SITUATION

Le centre se situe en Auvergne, région de montagnes permettant un large choix d'activités. Le centre « Maison Les Volcans » est situé au pied du Puy de Sancy et au bord du lac Chambon. Durant la saison d'hiver, la neige recouvre les montagnes et permet de découvrir un nouveau paysage. C'est dans un décor de rêve, au milieu des volcans et des dômes, que les enfants pratiqueront les activités de neige.

HEBERGEMENT

Les enfants sont logés à la Maison « Les Volcans », laquelle a été conçue pour que les enfants profitent des volcans d'Auvergne, des montagnes alentours et du lac. La salle à manger avec terrasse donne sur une magnifique vue du lac Chambon et du puy de Sancy. Les enfants sont logés dans des chambres de 4 à 6 personnes équipées de douches et lavabos. Plusieurs salles d'activités sont mises à la disposition des enfants dont une superbe salle polyvalente avec bibliothèque, une autre salle de jeux est à la disposition des enfants avec baby-foot et table de ping-pong.

ENCADREMENT : un animateur pour 7 enfants

TRANSPORT : train jusqu'à Clermont-Ferrand puis car

ACTIVITES

- **Activité chiens de traîneau (4 demi- journées)**
  - **Découverte de la vie des chiens**
  - **Câlins avec les chiens**
  - **Gestion de l'attelage, langage pour guider les chiens**
  - **Baptême en traineau et guidage du traîneau**
- **Patinoire (2 après-midis)**
- **Ballade en raquettes avec un guide de montagne (1 demi-journée)**
- **Luge, bonhomme de neige, igloo…. (2 demi-journées)**
- **Découverte des cratères du Tartaret et du Lac de Chambon**
- **Veillée tous les soirs**

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 892 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
241 €	294 €	348 €	401 €	468 €	535 €	602 €

ETOILE DES NEIGES
(Hautes-Alpes)
6/12 ANS

8 JOURS
ZONE B ⇨ du 9 février au 16 février 2019
ZONES B ET A ⇨ du 16 février au 23 février 2019
ZONES A ET C ⇨ du 23 février au 2 mars 2019
ZONE C ⇨ du 2 mars au 9 mars 2019

SITUATION ET HEBERGEMENT
Le centre de vacances est situé au pied des pistes, au cœur de la station familiale d'Ancelle. Les enfants sont logés dans des chambres de 4 à 6 lits et sanitaires complets.

ENCADREMENT : un adulte pour 8 enfants dont un Directeur de séjour et un Assistant Sanitaire. Les activités spécifiques sont encadrées par un moniteur diplômé du brevet d'Etat.

TRANSPORT
En fonction des villes de résidence : en train jusqu'à Gap, Lyon ou Grenoble puis transfert en car jusqu'à Ancelle.

MATERIEL : skis, bâtons, chaussures et casques fournis

ACTIVITES

- **8 demi-journées de pratique de ski par groupe de niveau dont 10 heures (5 séances de 2 heures) encadrées par les moniteurs de l'ESF (Ecole du Ski Français). Les animateurs prendront le relais pour les dernières séances.**
- **Initiation en toute sécurité, le fonctionnement par groupe assure une meilleure progression, le passage de niveau ainsi que la remise du livret et de l'insigne sont prévus en fin de séjour (jusqu'à la troisième étoile).**
- **Grand jeux de neige, construction d'igloos, luge, bataille de boules de neige dans le parc du centre (si le temps le permet).**
- **Veillées à thème : contes, chants, boom, spectacles…**

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 864 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
233 €	285 €	337 €	389 €	454 €	518 €	583 €

SEJOUR MULTINEIGE A SAINT MICHEL DE CHAILLOL (HAUTES ALPES) 12/14 ANS

8 JOURS
ZONES B ET A ⇨ du 16 février au 23 février 2019
ZONES A ET C ⇨ du 23 février au 2 mars 2019

SITUATION

Le chalet La Froumentière est situé au pied des pistes de la station de Chaillol dans la vallée du Champsaur. Il dispose d'un terrain de 2 hectares. Exposé au nord, le domaine skiable bénéficie d'un enneigement stable, complété par l'installation de canons à neige.

HEBERGEMENT

Les jeunes sont logés dans des chambres de 3 à 6 lits avec sanitaires sur le palier (sur la base d'une douche pour 7 enfants maximum). Lavabos installés dans toutes les chambres.

ENCADREMENT : un animateur pour 10 enfants, un Directeur BAFD, des moniteurs spécialisés dans leur discipline et un coordinateur sur la station.

TRANSPORT

TGV Paris – Grenoble (ou Aix en Provence) puis transfert en autocar jusqu'au centre.

PROGRAMME

- Initiation Biathlon (une séance de 2 heures) avec carabine laser (activité combinant ski de fond et de tir à la carabine laser sans danger),
- Une séance de raquette à neige (2 heures)
- Atelier culinaire avec fabrication de tourtons (galettes de pommes de terre)
- 4 journées de ski avec 4 séances de cours ESF (Ecole du Ski Français)

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 997 € **(hors assurance annulation à souscrire par les familles)**

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
269 €	329 €	389 €	449 €	523 €	598 €	673 €

PASSION SKI

Centre PEP « La Chaume » - Orbey (Alscace)

14/17 ans

7 JOURS		
ZONE B	**ZONES B ET A**	**ZONES A ET C**
du 10 février au 16 février 2019	**du 17 février au 23 février 2019**	**du 24 février au 2 mars 2019**

SITUATION

Situé à Orbey au cœur du parc régional des Ballons des Vosges et à deux pas de la station du Bonhomme-Lac Blanc, le centre « La Chaume » est une base sportive de montagne garantissant des aventures en pleine nature hors du commun. La station bénéficie d'un enneigement optimal grâce à ses canons à neige.

HEBERGEMENT

Les jeunes sont logés dans des chambres de 4 à 6 lits ou dortoir confort avec sanitaires collectifs.

MATERIEL : pas besoin de matériel spécifique

PROGRAMME

- **Pour les débutants ou avec peu de pratique (ourson, flocon et 1ère étoile) : 5 séances de cours de ski avec des moniteurs de l'Ecole de ski et accompagnement sur les pistes vertes et bleues par les animateurs.**
- **Pour les jeunes qui détiennent déjà leur 2ème étoile ou plus : 5 séances en compagnie des moniteurs ESF (5 séances) et des animateurs diplômés par groupes de niveau afin de parfaire la technique y compris sur pistes rouges voire noires.**

Pour ceux qui le souhaitent, le dernier jour sera consacré au passage des tests (flocon, étoiles, flèches) et à la remise des insignes et des diplômes.

Mais l'après-ski à la Chaume est également des plus réputés : atelier pâtisserie, grands jeux, activités d'expression et de création, spectacle mémorable préparé par les animateurs, veillées...

ENCADREMENT : un animateur pour 8 enfants, un Directeur de séjour, un Assistant Sanitaire. Les activités spécifiques sont encadrées par un moniteur diplômé du brevet d'Etat.

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 750 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
203 €	248 €	293 €	338 €	394 €	450 €	506 €

GLISSE FACE AU MONT BLANC
Ski et snowboard à l'espace Diamant
14/17 ANS

8 JOURS
ZONE B ⇨ du 9 février au 16 février 2019
ZONES B ET A ⇨ du 16 février au 23 février 2019

SITUATION
Situé entre Albertville et Chamonix et grâce à son microclimat ainsi qu'à la proximité du Mont-Blanc, l'Espace Diamant regroupe 6 stations-villages, 157 pistes de ski alpin, 80 remontées mécaniques, 7 snowparks, 3 boardercross et bénéficie d'un enneigement exceptionnel de décembre à avril. Tous les jeunes, du débutant au skieur confirmé, seront comblés par ce domaine d'envergure qui a su conserver son caractère convivial et familial.

HEBERGEMENT
Les jeunes sont logés au sein du Chalet « Les Pieux » dans des chambres de 2 à 5 lits, toutes équipées de salle de bain et de WC privatifs. Une restauration « Fait maison » et « local » élaboré par un chef cuisinier.

ENCADREMENT : un animateur pour 7 jeunes

TRANSPORT : en train puis autocar

ACTIVITES

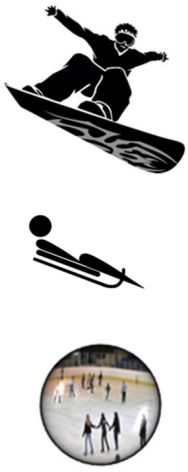

- Ski ou snowboard durant 5 jours avec casque pour tous sur le domaine de l'espace Diamant
- Cours ESF (Ecole du Ski Français) au quotidien pour les débutants
- Luge, patinoire
- Veillée tous les soirs

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 992 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
268 €	327 €	387 €	446 €	521 €	595 €	670 €

LE GLACIER DE SAAS FEE
Ski et snowboard dans le Valais Suisse
14/17 ans

8 JOURS	
ZONES A ET C	ZONE C
du 23 février au 2 mars 2019	du 2 mars au 9 mars 2019

Pour une fois, il ne sera pas nécessaire de consulter la météo. Le glacier de Saas Fee accueille en juillet et août l'équipe de France de ski. Alors en Février… c'est ski et surf pour la journée !!!

SITUATION ET HEBERGEMENT

Le chalet « Alpenperle » de Saas Grund offre un excellent confort. Il est idéalement situé sur les pistes de Saas Grund à 10 minutes de celles de Saas Fee. Les jeunes déposent les skis et chaussures dans un local chauffé au pied des remontées mécaniques.

MATERIEL : ski, snow, bâtons et casques fournis.

TRANSPORT : en train jusqu'à Genève puis autocar.

ENCADREMENT : un animateur pour 7 jeunes dont un Directeur

FORMALITES : carte nationale d'identité ou passeport **en cours de validité**, une autorisation de sortie du territoire accompagnée des copies de la pièce d'identité du signataire, carte européenne d'assurance maladie

ACTIVITES

- **Ski ou snowboard avec casques fournis pour tous (le jeune pourra tenter le surf ou le ski pendant le séjour mais il devra choisir son activité dominante)**
- **Patinoire**
- **Découverte du hockey sur glace**
- **Match de hockey professionnel (en fonction du calendrier)**
- **Veillées tous les soirs.**

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 1 057 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
285 €	349 €	412 €	476 €	555 €	634 €	713 €

DOLCE VITA VENEZIA
Venise (ITALIE)
12/13 ANS – 14/17 ANS

7 JOURS

ZONE B ET ZONE A	ZONE A ET ZONE C
du 17 février au 23 février 2019	du 24 février au 2 mars 2019

En 2019, le Carnaval se déroulera du 16 février au 5 mars 2019.

Les jeunes « battront » les pavés de la superbe Cité de Venise où ils pourront croiser, au carrefour de certaines rues, des vénitiens en habit de carnaval.

SITUATION ET HEBERGEMENT : Hôtel situé à Mestre – chambres de 2 à 4 lits avec salle de bain. Petits déjeuners à l'hôtel, déjeuners et dîners en ville et paniers repas.

TRANSPORT : train de nuit couchettes Paris/Mestre. Sur place, transports locaux.

ENCADREMENT : un animateur BAFA pour 10 à 12 jeunes, un Directeur BAFD et un Assistant Sanitaire

FORMALITES : carte nationale d'identité ou passeport **en cours de validité**, autorisation de sortie du territoire + une copie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire, une copie du livret de famille, vaccins à jour, carte européenne d'assurance maladie.

Activités annexes :

Jeux de pistes avec des énigmes et des missions impliquant la rencontre des habitants et la découverte des incontournables de la ville.

Promenade dans Venise à la nuit tombée… expérience magique! Shopping, grands jeux et soirées animées.

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 872 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
235 €	288 €	340 €	392 €	458 €	523 €	589 €

SEJOURS PRINTEMPS 2019

LANGUES ET LOISIRS

11/17 ANS

ANGLOPHILES ACADEMIC
LANGUAGE • EDUCATION • TRAVEL
www.anglophiles.com

8 JOURS	
ZONE B ET ZONE A **Du 13 au 20 avril 2019**	**ZONE A ET ZONE C** **Du 20 au 27 avril 2019**

Un séjour avec cours et hébergement en famille, pour étudier efficacement l'anglais tout en découvrant la culture et le mode de vie britanniques !

REGIONS D'ACCUEIL

Lincolnshire, Nottinghamshire, Cambridgeshire, Devon, Norfolk, Lancashire, Buckinghamshire, Leicestershire

HEBERGEMENT

Chaque jeune est hébergé dans une famille d'accueil choisie avec le plus grand soin par la Directrice du centre Anglophiles Academic. Attention, il n'est pas possible de garantir la présence d'un adolescent dans la famille d'accueil.

- ✓ **Pour les 11 – 13 ans** : *les placements se font automatiquement sur la base de deux jeunes francophones par famille sur demande, sauf sur demande écrite des parents (prendre en compte le fait que sur place, les enfants se déplacent seuls en bus).*
- ✓ **Pour les 14 ans et plus** : *un seul francophone par famille (sur demande, et dans la limite des places disponibles, il est possible de placer deux jeunes par famille pour cette tranche d'âge également. Il est parfois préférable, pour les enfants dont c'est le premier séjour, qu'ils se retrouvent en compagnie d'un autre français dans la même famille. Si tel est votre souhait, indiquez votre choix sur la fiche d'inscription ; Anglophiles Academic fera de son mieux pour vous satisfaire).*

COURS

15 heures de cours d'anglais

Les cours sont dispensés par des professeurs qualifiés. Un test de niveau la première matinée permet la formation de classes homogènes de 15 élèves maximum. Une approche et un matériel pédagogiques adaptés aux besoins de chaque groupe tels que : articles de journaux, livres spécialisés, enquêtes, jeux, sketches, discussions, exposés, etc. se rapportant à des situations concrètes auxquelles les jeunes sont confrontés pendant leur séjour.

ACTIVITES

- Une excursion d'une journée,
- Après-midis d'activités sportives et de loisirs,
- Une soirée organisée pendant le séjour.

Les temps de loisirs permettent aux jeunes de se détendre par la pratique d'une variété de sports, d'activités et d'excursions grâce auxquelles ils découvriront la région et la culture du pays qui les accueille (exemples d'activités[1] : visites de musées, promenade en barque, patinage sur glace, bowling, cinéma, natation, badminton, football, volley-ball, basket-ball, tennis de table, etc...).

[1] La liste des activités peut varier. Elle est indiquée à titre d'exemple selon les disponibilités sur place.

ENCADREMENT

Conforme aux normes Jeunesse et Sports : Un Directeur de centre (BAFD), des animateurs et professeurs de français et d'anglais qualifiés.

TRANSPORT

Eurostar de Paris à Londres puis car privé ou train jusqu'au centre.

FORMALITES

Carte nationale d'identité ou passeport **en cours de validité**, carte européenne d'assurance maladie, autorisation de sortie du territoire et une copie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 1 151 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
311 €	380 €	449 €	518 €	604 €	691 €	777 €

LANGUES ET SPORT AVENTURES

11 / 17 ANS

ANGLOPHILES ACADEMIC
LANGUAGE • EDUCATION • TRAVEL
www.anglophiles.com

8 JOURS
ZONE B ET ZONE A ⇨ du 13 au 20 avril 2019
ZONE A ET ZONE C ⇨ du 20 au 27 avril 2019

Un séjour linguistique en famille conçu spécialement pour les amateurs de sensations fortes et les adeptes de sports extrêmes.

VILLES D'ACCUEIL

Milton Keynes (Buckinghamshire), Nottingham (Nottinghamshire), Peterborough (Cambridgeshire)

HEBERGEMENT

Chaque jeune est hébergé dans une famille d'accueil sélectionnée avec soin par la Directrice de centre locale. Les jeunes sont généralement placés à deux étudiants français par famille selon le nombre d'inscrits. Attention, il n'est pas possible de garantir la présence d'un adolescent dans la famille d'accueil.

TRANSPORT

Eurostar de Paris à Londres puis car privé ou train jusqu'aux centres.

COURS

15 heures de cours d'anglais pendant le séjour

Les cours sont dispensés par des professeurs d'anglais qualifiés. Un test de niveau, la première matinée, permet la formation de classes homogènes de 15 élèves maximum.

Une approche et un matériel pédagogiques adaptés aux besoins de chaque groupe tels que : articles de journaux, livres spécialisés, enquêtes, jeux, sketches, discussions, vocabulaire lié au thème du sport, etc. se rapportant à des situations concrètes auxquelles les jeunes sont confrontés pendant leur séjour.

L'accent est mis sur la communication tout en soulignant les points de grammaire fondamentaux.

ACTIVITES

Une journée d'excursion à Woburn Safari Park. Dans l'un des plus grands Safaris d'Europe, les enfants voient de plus près des lions, tigres et girafes mais aussi singes, lémuriens, suricates. Ils découvrent le quotidien des soigneurs et profitent des incroyables aires de jeu du parc. Les après-midis sont consacrés à la pratique de sports divers (simulation de saut en chute libre, ski ou snowboard, mur d'escalade, karting).

Une soirée est organisée durant le séjour : bowling, cinéma…

ENCADREMENT

Conforme aux normes Jeunesse et Sports : Un Directeur de centre (BAFD), des animateurs et professeurs de français et d'anglais qualifiés.

FORMALITES

Carte nationale d'identité ou passeport **en cours de validité**, carte européenne d'assurance maladie, autorisation de sortie du territoire et une copie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire.

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 1 271 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
343 €	419 €	496 €	572 €	667 €	763 €	858 €

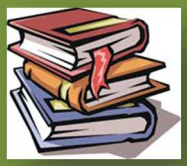

SCHOOL CAMP
11 / 15 ANS

ANGLOPHILES ACADEMIC
LANGUAGE · EDUCATION · TRAVEL
www.anglophiles.com

8 JOURS
ZONE B ET ZONE A ⇨ du 13 au 20 avril 2019
ZONE A ET ZONE C ⇨ du 20 au 27 avril 2019

REGIONS D'ACCUEIL

Boreatton Park (220 km de Londres dans le Shropshire), Caythorpe Court (195 km de Londres, dans le Lincolnshire), Windmill Hill (95 km de Londres et 30 km de Brighton), Winmarleigh Hall (380 km de Londres, Preston) ou Liddington (120 km de Londres, Wiltshire). La région sera confirmée après inscription.

HEBERGEMENT

Les jeunes sont logés en chambre de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et de toilettes privatives. Les petits déjeuners anglais et continentaux ainsi que deux repas chauds par jour sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS

15 heures de cours d'anglais

L'accent est mis sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Maximum 15 jeunes par classe. Les cours sont dispensés par des professeurs d'anglais qualifiés (anglophones). Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

LOISIRS

Une excursion d'une journée + 1 excursion d'une demi-journée.
Exemples d'activités **: accrobranche, escrime, tir à l'arc, descente en rappel, escalade, aéroball, parcours d'orientation, trapèze géant, etc. Les centres sont équipés d'un gymnase, d'un parcours d'accrobranche, d'espaces dédiés à la pratique de l'escrime et du tir à l'arc.**
Exemples d'activités en soirées **: diverses activités (quiz, tournois sportifs, disco, film, jeux, soirée à thème, chasse au trésor, etc.)**

ENCADREMENT : Conforme aux normes Jeunesse et Sports : Accompagnateurs français au départ de Paris, animateurs anglais sur place et un Directeur de centre (BAFD), des animateurs et professeurs de français et d'anglais qualifiés.
TRANSPORT : en Eurostar de Paris à Londres puis cars privés jusqu'à la résidence.
FORMALITES : Carte nationale d'identité ou passeport **en cours de validité**, carte européenne d'assurance Maladie, autorisation de sortie du territoire + copie de la pièce d'identité du signataire de l'autorisation de sortie du territoire

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 1 201 € **(hors assurance annulation à souscrire par les familles)**

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
324 €	396 €	468 €	540 €	631 €	721 €	811 €

J'APPRENDS À NAGER
ET
BIOPARC
6 / 9 ANS
Saumur (MAINE ET LOIRE)

8 JOURS	
ZONE B ET ZONE A **du 13 au 20 avril 2019**	**ZONE A ET ZONE C** **du 20 au 27 avril 2019**

C'est à Saumur, sur l'île d'Offard, entourée par la Loire et la nature, que les enfants profiteront des troglodytes de plaines qui bordent la région ainsi que du zoo et de la piscine située à 20 minutes en bus, pour un séjour deux en un. Les enfants pourront apprendre à nager ou à se perfectionner. En ce qui concerne la découverte des animaux, les soigneurs et les animateurs du zoo Bioparc accompagneront les enfants durant tout leur séjour pour partager leur quotidien ainsi que leur passion des animaux, à travers leurs connaissances et anecdotes.

HEBERGEMENT

Les enfants sont logés dans des chambres de 6 à 8. Les douches et lavabos sont sur le palier. Les repas sont préparés et pris sur place.

ENCADREMENT : un animateur pour 6 enfants.

TRANSPORT : en train jusqu'à Saumur.

ACTIVITES

NATATION

7 séances de natation par niveau, d'une durée de 45 minutes, encadrées par des Maîtres-Nageurs, tous les matins. Les enfants profitent également de la piscine une fois le cours terminé.

ZOO BIOPARC

Plongée au cœur d'un labyrinthe végétal et animal pour y rencontrer plus de 1 000 animaux.

Chaque après-midi, les enfants seront attendus au zoo pour participer à des ateliers de découvertes, tels que :

- **LE P'TIT MONDE DU BIOPARC (découvertes des différents métiers du zoo),**
- **SUIVI DES NAISSANCES CHEZ LES OISEAUX,**
- **COMPTAGE ET IDENTIFICATION DES ANIMAUX,**
- **AU FIL DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE ;**

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 832 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
225 €	275 €	324 €	374 €	437 €	499 €	562 €

VOGUE PETIT MATELOT
(Bassin d'Arcachon)
6 / 9 ANS ET 10 / 12 ANS

7 JOURS
ZONES B ET A : du 14 avril au 20 avril 2019
ZONES A ET C : du 21 avril au 27 avril 2019

SITUATION : Le village de Taussat se trouve à 40 kilomètres de Bordeaux, au bord du Bassin d'Arcachon. À deux pas de la plage, sur le bassin d'Arcachon, au cœur d'un grand parc, le centre de vacances est entièrement clos, les enfants pourront profiter et s'amuser en toute sécurité.
Au rythme des marées, un séjour vivifiant et dynamique au bord de l'eau dans un environnement nature et préservé. Le stage de voile, sur un spot idéal, est l'occasion pour les apprentis marins de s'initier à la navigation, encadrée par des professionnels.
HEBERGEMENT : d'une capacité de 195 lits, le centre « Castel Landou » se compose de 4 bâtiments implantés dans un grand parc. Les chambres sont d'une capacité de 4 à 8 lits, avec sanitaires et douches intégrés ou à proximité.
ENCADREMENT : un adulte pour 8 enfants dont un directeur et un assistant sanitaire.
Les activités spécifiques sont encadrées par un moniteur diplômé du brevet d'état.
TRANSPORT : en train (TGV) jusqu'à Bordeaux puis transfert en car jusqu'au centre.
FORMALITES : carnet de vaccination à jour, copie du test d'aisance aquatique validé par un maître-nageur.

PROGRAMME

- Une journée d'excursion à Arcachon avec ascension de la célèbre Dune du Pilat (la plus haute dune d'Europe)
- Une sortie en bateau pour découvrir le Bassin d'Arcachon avec ses parcs ostréicoles, l'île aux oiseaux et les cabanes tchanquées, sites classés au Patrimoine de l'Unesco
- Un stage de 4 séances de voile
- Découverte de la pêche à pieds
- Une excursion à vélo à la découverte du Bassin d'Arcachon
- Baignades dans la piscine chauffée du centre
- Grands jeux et animations diverses, veillées

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 767 € **(hors assurance annulation à souscrire par les familles)**

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
207 €	253 €	299 €	345 €	403 €	460 €	518 €

ZOO DE BEAUVAL
Saint Aignan (Loir et Cher)
6 /12 ANS

7 JOURS
ZONES B ET A : du 14 avril au 20 avril 2019
ZONES A ET C : du 21 avril au 27 avril 2019

Vous allez découvrir au zoo de Beauval des animaux que vous n'avez encore jamais vu. Classé n° 1 des zoos de France et figurant parmi les plus beaux parcs zoologiques du monde, le Zoo Parc de Beauval possède la plus grande diversité animalière de France avec plus de 4 600 animaux, 600 espèces et 350 naissances par an.

HEBERGEMENT : Les enfants sont hébergés au Lycée Agricole Privé à Saint Cyran du Jambot dans des chambres spacieuses de 8 lits, sanitaires face aux chambres. Les repas sont préparés sur le centre et pris sur place ou sous forme de paniers repas sur le parc.
ENCADREMENT : un animateur BAFA pour 8 à 10 jeunes, un Directeur BAFD, un Assistant Sanitaire, un Surveillant de Baignade.
TRANSPORT : en train de Paris jusqu'à Saint Pierre des Corps puis autocar privé jusqu'au centre. Les déplacements sur place sont effectués en autocar privé avec chauffeur ou en minibus.
FORMALITES : carnet de vaccination à jour, copie du test d'aisance aquatique validé par un maître-nageur.

PROGRAMME

3 JOURS AU ZOO :
Les jeunes découvriront les seuls et uniques pandas géants de France. Leur carnet "Panda Junior en France" en main, ils vont parcourir la partie chinoise de Beauval et percer les secrets de ces étonnants mammifères. Avec l'aide de Cheng, petit panda explorateur, chacun comprend qui est le panda, quelles sont les menaces qui pèsent sur lui et pourquoi il faut le protéger.

Spectacle « L'Odyssée des lions de mer » présenté par d'agiles otaries

Spectacle « Les Maîtres des airs », un étonnant spectacle d'oiseaux

UNE DEMI-JOURNEE D'EQUITATION AU CENTRE EQUESTRE DE SAINT CYRAN
Initiation ou perfectionnement, en carrière ou en manège
Par groupes de niveaux, les jeunes évoluent sur des poneys, des doubles poneys ou des chevaux.

Mais aussi sports collectifs, piscine couverte et chauffée avec toboggan, veillées à thème (jeux de société, boum…).

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 817 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
221 €	270€	319 €	368 €	429 €	490 €	551 €

MES VACANCES À LA FERME
Saint Fargeau (Yonne)
6 / 9 ANS

VIVA

8 JOURS
ZONE A ET ZONE C
Du 20 avril au 27 avril 2019

Traire une chèvre, soigner les lapins, faire cuire du pain, c'est ce que tu feras dans la ferme ancienne de Saint Fargeau ! Tu iras faire du poney, du vélo ou encore t'occuper du jardin… Le soir, tu t'endormiras en pensant aux lapins que tu retrouveras le lendemain.

SITUATION : Saint Fargeau est situé dans l'Yonne en Bourgogne à 175 kilomètres de Paris. La plupart des activités se déroulent dans l'enceinte du centre qui est situé face au lac à 3 kilomètres su village sur un grand espace arboré et calme. Le potager est sur place et une salle d'activités permet la pratique des activités d'intérieur ainsi que les veillées. Le parc du château où se déroulent les balades à poney et la ferme pédagogique se situent à 7 minutes en minibus.
HEBERGEMENT : les enfants sont logés dans des chambres de 5 lits, toutes équipées de lavabos. Les douches et les toilettes sont à proximité immédiate dans le couloir. Les repas sont élaborés sur place par un cuisinier.
ENCADREMENT : un animateur pour 6 enfants, un Directeur (BAFD) et un Assistant Sanitaire.

ACTIVITES (CHAQUE JOUR, TROIS CRENEAUX D'ACTIVITES SONT PROPOSES) :

- **Vie de la ferme et soins des animaux (lapins, poules, moutons, vaches, chèvres et chevreaux, ânes, poneys, cochons...)**
- **Balades à poney**
- **V.T.T (avec petites roues si nécessaire)**
- **Cuisine (pain, pâtisserie)**
- **Activités manuelles (dessin, peinture, modelage...)**
- **Jardinage**
- **Chant**

Des veillées, une sortie au marché et un grand jeu dans la semaine sont également prévus.

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 706 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
191 €	233 €	275 €	318 €	371 €	424 €	477 €

ATELIER DES CUISINIERS

Saint Fargeau (Yonne)

6 / 12 ANS

VIVA

8 JOURS
ZONES A ET C
Du 20 avril au 27 avril 2019

Tu rêves d'apprendre à cuisiner comme les grands chefs ! Enfile ta toque et ton tablier et c'est parti pour un concentré d'activités autour de la cuisine ! À vos marques… Prêts ? Cuisinez !

SITUATION : Saint Fargeau est situé dans l'Yonne en Bourgogne à 175 kilomètres de Paris. Le centre est situé face au lac à 3 kilomètres du village sur un grand espace arboré et calme. Trois salles permettent la pratique des activités d'intérieur et les veillées. Sur place, la cuisine pédagogique est aménagée avec tout l'électroménager nécessaire à la réalisation des recettes.

HEBERGEMENT : les enfants sont logés dans des chambres de 5 lits, toutes équipées de lavabos. Les douches et les toilettes sont à proximité immédiate dans le couloir. Les repas sont élaborés sur place par un cuisinier. La salle à manger donne sur le lac. Tous les repas sont élaborés sur place par un cuisinier.

ENCADREMENT : un animateur pour 6 enfants, un Directeur(trice) BAFD et un Assistant Sanitaire.

ACTIVITES :

Deux créneaux « cuisine » par jour pour découvrir et réaliser des recettes simples en confection et en présentation à reproduire à la maison mais aussi des plats plus élaborés dignes des grands restaurants. Un troisième créneau d'activité sportive ou artistique complète le programme.

- **Ateliers de cuisine : recettes sucrées et salées (entrée, plat, dessert)**
- **Concours des cuisiniers sous forme de grands jeux (seul ou à plusieurs)**
- **En fin de séjour, chaque enfant repart avec son livre de recettes**
- **Visite de la ferme, jardinage, V.T.T., activités manuelles et artistiques, tennis de table**
- **Des veillées chaque soir, une sortie au marché le vendredi et un grand jeu dans la semaine sont également prévus.**

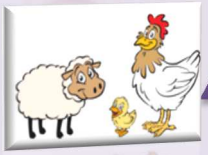

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 740 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
200 €	244 €	289 €	333 €	389 €	444€	500 €

SENSATIONS ET GLISSES

Saint Fargeau (Yonne)

6 / 13 ANS VIVA

8 JOURS
ZONES A ET C
Du 20 avril au 27 avril 2019

Viens vivre de nouvelles aventures dans un cadre idéal : VTT, trottinette tout terrain, slackline…
C'est toi qui choisis ! Un détonnant cocktail d'activités pour faire le plein de sensations !

SITUATION :
Saint Fargeau est situé dans l'Yonne en Bourgogne à 175 kilomètres de Paris. La plupart des activités se déroulent dans l'enceinte du centre. Deux terrains de badminton, un terrain de sport outdoor sont à disposition des enfants. Le V.T.T. se déroule sur des parcours en bord de lac face au centre. Un parcours de maniabilité avec des modules en bois adapté au vélo et à la trottinette tout terrain est mis en place sur une grande aire naturelle.

HEBERGEMENT :
Les enfants sont logés dans un beau bâtiment, face au lac à 3 km du village sur un grand espace arboré et calme dans des chambres de 5 lits, toutes équipées de lavabos. Les douches et les toilettes sont à proximité immédiate dans le couloir. Les repas sont élaborés sur place par un cuisinier.

ENCADREMENT :
Un animateur pour 6 enfants, un Directeur(trice) BAFD et un Assistant Sanitaire.

Les enfants choisissent trois fois par jour leurs activités parmi :

ACTIVITES

- **VTT (balade et parcours de maniabilité …)**
- **Initiation au BMX (études posturales et corrections individuelles avec les Go Pro)**
- **Initiation à la trottinette tout terrain**
- **Slackline**
- **Sports collectifs (tennis, badminton, foot, basketball, hockey sur gazon…)**
- **Course d'orientation à pied ou à vélo**
- **Luge à roulettes**
- **Une sortie Accrobranche au parc NATURE ADVENTURE**
- **Une sortie Paintball au parc NATURE ADVENTURE (à partir de 8 ans)**
- **Des veillées chaque soir, une sortie au marché le vendredi et un grand jeu dans la semaine sont également au programme.**

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 740 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

LE MAS SUR LA CÔTE D'AZUR

Pegomas (Alpes Maritimes)

6 / 12 ANS

8 JOURS	
ZONE B ET ZONE A Du 14 au 20 avril 2019	ZONE A ET ZONE C Du 21 au 27 avril 2019

SITUATION : La Côte d'Azur, son soleil, ses plages et surtout son arrière-pays. À quelques kilomètres du bord de mer, juste avant Grasse s'étend un charmant village du nom de Pégomas. Lavande et mimosa colorent et parfument cette région de Provence. La douceur de son climat, la qualité de la lumière et de ses paysages font de cette région une vraie terre de vacances.

HEBERGEMENT : Le centre de vacances, véritable mas provençal, est idéalement implanté dans un parc magnifique de 2 hectares, planté d'essences diverses et odorantes. Il se trouve à quelques minutes seulement du centre du village. Les enfants sont logés en chambres de 4 à 8 lits réparties sur deux étages. Plusieurs blocs sanitaires sont à disposition, avec douches et W.C. individuels. Le centre dispose d'une superbe salle de restaurant, d'un grand gymnase et de plusieurs salles de détentes. Deux grandes terrasses ombragées sont à la disposition du groupe pour les activités et les repas à l'extérieur, l'une d'entre elle étant équipée d'un grand barbecue. Les repas sont confectionnés sur place par un cuisinier.

TRANSPORT :

Acheminement en train ou en avion puis en car jusqu'au centre.

ENCADREMENT :

Un animateur pour 8 jeunes

Les activités spécifiques sont encadrées par des moniteurs diplômés.

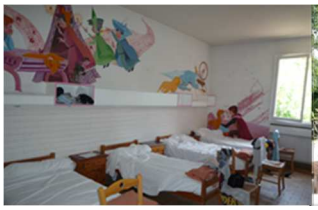

ACTIVITES (2 options au choix à l'inscription)

SHOW : Rythme, peps et déhanché pour nos graines de star lors de ce séjour endiablé. Au programme, des séances de chant et/ou de danse encadrées par notre animateur/trice spécialisé(e) et passionné(e). Les enfants travailleront les pas, la justesse et leur sens du rythme. Tels de vrais professionnels, ils créeront une chorégraphie et mettront en place un spectacle époustouflant ! Ambiance garantie sur le dance-floor !

OU

CIRQUE : Une aventure ludique et acrobatique sous un vrai chapiteau ! Sous la conduite des professionnels de la « Piste d'Azur », 4 demi-journées d'apprentissage du cirque encadrées par des professionnels. Les cours sont axés sur la découverte des différentes techniques de cet art : acrobatie, jonglerie, équilibre, trapèze, expression... Les cours se déroulent sous le chapiteau du centre des Arts du Cirque « Piste d'Azur ».

POUR TOUS : Une journée au « Marineland » d'Antibes pour assister au spectacle des dauphins, des otaries et au fabuleux ballet des orques dans le plus grand bassin d'Europe. Tout au long du séjour, balades, activités manuelles, grands jeux et veillées seront proposés par l'équipe d'animation.

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 1 057 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
285 €	349 €	412 €	476 €	555 €	634 €	713 €

GRAINE DE VETO
8 / 13 ANS

Que faire si ton petit chat Mistigri boite sévèrement ? Si Noisette ton hamster a l'abdomen dilaté ? Ou si ton ouistiti a l'œil rouge et enflé ? Nous avons besoin de toi pour faire un diagnostic et choisir le traitement adéquat ! Propriétaire d'un hamster, d'un chat, d'un chien ou encore d'un poisson rouge, tu auras des conseils pour bien soigner ton animal. Viens découvrir le vétérinaire qui sommeille en toi !

8 JOURS
ZONE B ➲ du 6 avril au 13 avril 2019
ZONE B ET ZONE A ➲ du 13 avril au 20 avril 2019
ZONES A ET C ➲ du 20 avril au 27 avril 2019

Il y a deux centres différents selon la période choisie.

POUR LA PERIODE DU 6 AVRIL AU 13 AVRIL 2019 (Fondettes – Indre-et-Loire)

SITUATION ET HEBERGEMENT : le centre est situé à Fondettes (Indre-et-Loire) sur les hauteurs de Tours, dans un parc ombragé. Les enfants sont logés dans des chambres de 2 à 6 lits avec douches et toilettes à proximité.
TRANSPORT : train jusqu'à Tours puis car jusqu'au centre.

POUR LA PERIODE DU 13 AVRIL AU 27 AVRIL 2019 (Ahun – Creuse)

SITUATION ET HEBERGEMENT : exploitation agricole en pleine campagne située à Ahun (Creuse). Les enfants sont logés dans des chambres de 3 lits non superposés avec douches et toilettes à proximité.
TRANSPORT : train jusqu'à Limoges puis car jusqu'au centre.
ENCADREMENT : Un animateur pour 5 enfants, un directeur et un assistant Sanitaire.

PROGRAMME

- **Approche des animaux tels que : cochons, vaches, brebis, lapins…Possibilité d'ausculter et d'en nourrir certains. L'équipe d'animation créée une petite animalerie (ex : hamster, lapin, souris…) et peut amener, parfois, un chien ou un chat.**
- **S'occuper en petits groupes de l'animalerie : nettoyer les cages, assurer les petits soins, construire des parcours ludiques pour faire jouer les animaux…. Prendre soin d'un animal : brossage, bain, nettoyage des oreilles, le faire vacciner, le traiter contre les puces, etc.**
- **L'enfant apprendra la manipulation des outils du vétérinaire et recevra les conseils de professionnels.**
- **Une séance d'équitation est également prévue.**
- **Jeux et sports collectifs, veillées.**

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 724 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
195 €	239 €	282 €	326 €	380 €	434 €	489 €

TERRE & CIEL
Briançon
8 / 11 ANS
12 / 14 ANS

7 JOURS	
ZONES B ET A	du 14 au 20 avril 2019
ZONES A ET C	du 21 au 27 avril 2019

Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles ….

Un combiné idéal entre astronomie, géologie et protection de l'environnement, sous le soleil des Alpes du Sud.
Tu es curieux, tu aimes la montagne, la nature et en plus tu aimes avoir la tête dans les étoiles … ce séjour est fait pour toi !
À travers cette aventure, tu découvriras une multitude de choses sur la nature, tu t'initieras à l'observation du ciel à l'œil nu et aux instruments et tu partiras à la découverte de notre système solaire. Sur ton lieu de vacances, le musée de la Géologie, la forêt et les alpages attenants au centre vont se transformer en un immense terrain de découvertes et d'aventures.

HEBERGEMENT : Les jeunes sont logés au sein de la Maison de la Géologie située à Briançon dans des chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets. Nombreuses salles d'activités et grande salle à manger. Cuisine familiale préparée sur place. Musée de la géologie attenant au centre.
TRANSPORT : en train jusqu'à Grenoble ou Briançon puis transfert en car jusqu'au centre à Briançon.
ENCADREMENT : un adulte pour 8 enfants dont un directeur de séjour et un assistant sanitaire.
Les activités sportives spécifiques sont encadrées par un moniteur diplômé du brevet d'état.
FORMALITE : carnet de vaccinations à jour.

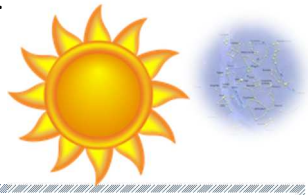

ACTIVITES

- **ATELIERS NATURE :** sensibilisation à l'environnement, à la protection de l'environnement de montagne, découverte de la faune et la flore alpine, orientation sans boussole…
- **ASTRONOMIE :** sur 3 demi-journées animées par un intervenant passionné et compétent :
  - Atelier « astro » : tu seras amené(e) à construire une carte du ciel ou une maquette de satellite.
  - Atelier « soleil » : cadrans solaires (réalisation et utilisation), mesure de la position du soleil, observation de sa surface, de son activité, rotation du soleil...
  - Planétarium de Briançon sur le site du Pas du Loup, voyage sous la voûte céleste : découvrir le ciel des Hautes Alpes, comprendre et apprendre à reconnaître les étoiles, découvrir les nébuleuses, galaxies…
- **GEOLOGIE :** sur deux demi-journées avec un guide du centre de Géologie pour apprendre et comprendre l'histoire fantastique de la formation des Alpes comprenant une soirée d'observation, avec nuit dans un gîte de montagne, à l'œil nu, jumelles et télescope 250mm... planètes, orientation, exploration et repérage des constellations.
- **LAND'ART :** utilisation de matériaux naturels afin de créer des tableaux et sculptures et réalisation d'une immense fresque.
- **BAIGNADE :** à l'espace aquatique et ludique de Briançon.
- **VEILLEES ET SOIREES ANIMEES :** jonglages, ateliers thématiques, théâtre d'impro, musique.

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 682 € **(hors assurance annulation à souscrire par les familles)**

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
184 €	225 €	266 €	307 €	358€	409 €	460 €

LES PETITS MOTARDS
Saint-Cyr (Vienne)
6 / 11 ANS

Fille ou garçon, tu pourras évoluer en toute sécurité sur des terrains aménagés et homologués par La Fédération Française de Motocyclisme (maniabilité, franchissement, accélérations, freinages). Les règles indispensables de sécurité seront au centre de l'apprentissage. Du matériel en nombre et entretenu (Yamaha PW50 et PW80, Honda XR100 et Yamaha TTR 125) te permettra de conduire des engins adaptés à ta taille et à ton âge.
Outre la conduite, une sensibilisation à la prévention routière et à la conduite en toute sécurité sera proposée et encadrée par nos animateurs en collaboration avec notre partenaire IEM, labellisé « Ecole de Pilotage FFM » depuis 2004.

7 JOURS

ZONE B ET ZONE A	ZONE A ET ZONE C
du 14 au 20 avril 2019	du 21 au 27 avril 2019

SITUATION ET HEBERGEMENT : Les enfants seront hébergés au Centre Ethic Etapes Archipel St Cyr (86) à 50 kilomètres de Poitiers dans des chambres de 2 à 5 lits avec sanitaires.

TRANSPORT : en train jusqu'à Poitiers puis transfert en car jusqu'au centre

ENCADREMENT :
L'équipe est composée d'un adulte pour 8 enfants dont un Directeur de séjour et un Assistant Sanitaire. Les activités spécifiques sont encadrées par un moniteur diplômé du brevet d'Etat.

MATERIEL ***: chaussures montantes à tige rigide ou bottes moto obligatoires.***

ACTIVITES

MOTO **: 3 séances (1h30 à 2 heures de conduite)**

QUAD **: 1 séance (1h30 à 2 heures de conduite)**

Une journée au futuroscope

Activités diverses et variées, jeux sportifs, grands jeux et veillées

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 769 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
208 €	254 €	300 €	346 €	404 €	461 €	519 €

PILOTES À SAINT CYR

Sain-Cyr (Vienne)

12 / 15 ANS

Fille ou garçon, tu pourras évoluer en toute sécurité sur des terrains aménagés et homologués par La Fédération Française de Motocyclisme (maniabilité, franchissement, accélérations, freinages). Les règles indispensables de sécurité seront au centre de l'apprentissage. Du matériel en nombre et entretenu (Yamaha PW50 et PW80, Honda XR100 et Yamaha TTR 125) te permettra de conduire des engins adaptés à ta taille et à ton âge.
Outre la conduite, une sensibilisation à la prévention routière et à la conduite en toute sécurité sera proposée et encadrée par nos animateurs en collaboration avec notre partenaire IEM, labellisé « Ecole de Pilotage FFM » depuis 2004.

7 JOURS

ZONE B ET ZONE A	ZONE A ET ZONE C
Du 14 au 20 avril 2019	Du 21 au 27 avril 2019

SITUATION : Les jeunes seront hébergés au Centre Ethic Etapes Archipel St Cyr (86) à 50 kilomètres de Poitiers dans des chambres de 2 à 5 lits avec sanitaires.

TRANSPORT : en train jusqu'à Poitiers puis transfert en car jusqu'au centre.

ENCADREMENT : un adulte pour 8 jeunes dont un Directeur et un Assistant Sanitaire. Les activités spécifiques sont encadrées par un moniteur diplômé du brevet d'État.

MATERIEL : ***chaussures montes à tige rigide ou bottes moto obligatoires.***

PROGRAMME

- ***MOTO* : 2 séances (1 H 30 à 2 heures de conduite)**
- ***QUAD* : 2 séances (1 h 30 et 2 heures de conduite)**
- **Une journée au futuroscope**
- **Activités diverses et variées, jeux sportifs, grands jeux et veillées**

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 769 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
208 €	254 €	300 €	346 €	404 €	461 €	519 €

GUÉ DE FRISE

Arquian (Nièvre)

6 / 17 ANS

7 JOURS
ZONES B ET A ➲ du dimanche 14 avril au samedi 20 avril 2019
ZONES A ET C ➲ du dimanche 21 avril au samedi 27 avril 2019
ZONE C ➲ du dimanche 28 avril au samedi 4 mai 2019

SITUATION :
Le centre équestre du Gué de Frise se situé au lieu-dit « Arquian », dans la Nièvre à quelques kilomètres de Cosne-sur-Loire.

TRANSPORT : en train jusqu'à Cosne-sur-Loire puis autocar.

ENCADREMENT : un adulte pour 7 enfants, un Directeur de séjour, un Assistant Sanitaire et moniteurs diplômés d'Etat pour l'équitation.

Le Centre Equestre du Gué de Frise est favorable à l'intégration des enfants porteurs de handicap dans la mesure où cela leur permet de s'épanouir dans un environnement différent de leur quotidien. Après accord du médecin traitant pour la participation de l'enfant au séjour demandé, Le Centre Equestre du Gué de Frise l'envisage au cas par cas. Selon la nature du handicap, il parait souvent opportun de détacher un animateur pour gérer la vie quotidienne de l'enfant. *Jean-Marc.Manzo@gan.fr*

Ce séjour est organisé par le CENTRE EQUESTRE GUE DE FRISE (www.guedefrise.com)

ACTIVITES

ACTIVITES PRINCIPALES : équitation encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat, 1er et 2ème degré, à raison de 3 heures par jour dont 2 heures de monte. Reprises en manège ou en carrière, promenades, soins aux poneys et chevaux, cours d'hippologie, jeux équestres, concours en fin de semaine.
À la charge des familles, la licence 2018/2019 à prendre directement au Centre Equestre du Gué de Frise dans le cas où vous souhaiteriez que votre enfant passe ses galops.
ACTIVITES ANNEXES : Tennis, VTT, parcours de mini-golf, football, volley-ball, badminton, basket, (gymnase).

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 672 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
181 €	222 €	262 €	302 €	353 €	403 €	454 €

« EQUIT'ADVENTURE »
DOMAINE DE L'ESPERANCE
13 / 15 ANS

7 JOURS
ZONES A ET C : du 21 au 27 avril 2019

Partir à la découverte de 3 magnifiques châteaux (Guédelon, Ratilly et Saint Fargeau), nager avec les chevaux dans un lac, explorer les différents parcours accrobranche du bois de la folie, partager des moments inoubliables…
Fort de son expérience de plus de 40 ans, le Domaine de l'Espérance met à la disposition des jeunes une cavalerie et du matériel adaptés à la pratique de la randonnée. Les itinéraires proposés sont sécurisés et constitués principalement de chemins balisés « GR ».

SITUATION ET HEBERGEMENT : Le camp des cavaliers est situé sur une grande prairie entouré des chevaux dans l'enceinte du Domaine de l'Espérance. Celui-ci est composé de tentes lodges tout confort avec lits superposés, d'une yourte, de sanitaires complets, d'une cuisine équipée tout cela avec une vue imprenable sur la prairie des chevaux. Les repas sont adaptés en fonction de la journée (repas chauds, pique nique, barbecue…) et créés par les randonneurs eux-mêmes.
EFFECTIF : pour un confort optimal, le groupe sera composé de 12 cavaliers encadrés d'une monitrice brevetée d'État, d'une animatrice titulaire du BAFA et d'un intendant titulaire du BAFD ainsi que du brevet de secourisme.
FORMALITES : NIVEAU GALOP 3 OBLIGATOIRE

PROGRAMME DU SÉJOUR **(ce programme est communiqué à titre d'exemple de journées types pouvant être modifiées) :**

IMPORTANT

NIVEAU GALOP 3 OBLIGATOIRE

GALOP 3

- **JOUR 1** : Installation au camp lodge, veillée le soir (nuit au camp des Mélus)
- **JOUR 2** : Remise du matériel, pansage / Test de niveaux équestre / Savoir lire une carte IGN (carrière et balade) (nuit au camp de Mélus)
- **JOUR 3** : Rando à l'assaut de Guédelon / Pique-nique sur place / Visite libre du site (nuit au camp des Mélus)
- **JOUR 4** : Rando « à la conquête du Château de Saint Fargeau » / Pique-nique sur le chemin / Accès au spectacle de Saint Fargeau (nuit à la ferme du château)
- **JOUR 5** : Visite du château / Visite de la ferme du château / Balade dans le parc et baignade avec les chevaux (nuit à la ferme du château)
- **JOUR 6** : Journée accrobranche au bois de la folie / Pique-nique sur place (nuit au camp des Mélus)
- **JOUR 7** : Repos des aventuriers / Rangement du camp / Dernières caresses aux chevaux / Remise du matériel / retour du groupe sur Paris

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 782 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
211 €	258 €	305 €	352 €	411 €	469 €	528 €

DOMAINE DE L'ESPERANCE
Dampierre-Sous-Bouhy (Nièvre)
8 / 12 ans

7 JOURS
ZONES A ET C ⇨ du 21 au 27 avril 2019

SITUATION :
Le Domaine de l'Espérance est situé à Dampierre-sous-Bouhy dans la Nièvre, à moins de 2 heures de Paris. Loin de tout axe routier, en pleine campagne, le Domaine de l'Espérance est au cœur d'une propriété de 70 hectares, entouré de champs et de bois permettant aux enfants de s'épanouir pleinement dans la nature en toute sécurité.
HEBERGEMENT : Les jeunes sont logés dans des chambres tout confort de 6 à 10 lits avec sanitaires complets. Les repas sont élaborés par une diététicienne et confectionnés par un traiteur local.
ENCADREMENT : un animateur pour 6 enfants dont un directeur de séjour, un assistant sanitaire. Pour l'équitation, les moniteurs sont diplômés d'Etat.

TRANSPORT : en autocar (entre 3 et 4 heures).

Le Domaine de l'Espérance est favorable à l'intégration des enfants porteurs de handicap dans la mesure où cela leur permet de s'épanouir dans un environnement différent de leur quotidien. Après accord du médecin traitant pour la participation de l'enfant au séjour demandé, Le Domaine de l'Espérance l'envisage au cas par cas. Selon la nature du handicap, il parait souvent opportun de détacher un animateur pour gérer la vie quotidienne de l'enfant.
Jean-Marc.Manzo@gan.fr

- **ACTIVITE PRINCIPALE : L'équitation est l'activité dominante du séjour, à raison de 3 à 5 heures par jour, en fonction des besoins et du souhait de chaque enfant.**
  - **3 HEURES PAR JOUR : chaque cavalier aura la possibilité de découvrir ou se perfectionner à la pratique de l'activité équestre. Par groupe de niveau (8 maxi), du « débutant » au « confirmé », chacun aura en charge son poney ou son cheval et s'en occupera quotidiennement (pansage, soins, monte). L'équipe de moniteurs diplômés d'État proposera chaque jour, des activités ludiques ou techniques (reprises, balade, saut d'obstacles/cross, pony-games…) dans l'un des 6 manèges, carrières ou parcours de cross « pleine nature ».**
  - **2 HEURES PAR JOUR, en plus des activités équestres, les cavaliers pourront participer sur leur temps libre (hors équitation) à des ateliers équestres tournés vers la voltige, les longues rênes, l'attelage et l'éthologie (comprendre le cheval, le « lire », le ressentir). Ces ateliers sont destinés aux enfants ne souhaitant pas participer aux activités sportives ou manuelles et qui veulent profiter au maximum de leur passion.**

  Après chaque dîner, l'équipe proposera également une veillée équestre (voltige, éthologie ou révision pour le passage des galops) d'environ une heure.
- **ACTIVITES ANNEXES : tennis, piscine couverte et chauffée, karting (non motorisé), minigolf, sports collectifs, beach-volley, et diverses activités manuelles telles que la poterie encadrée par un professionnel.**

  Prévoir, dans l'éventualité d'un examen d'équitation au cours du séjour, le coût de la licence vous sera précisé à la confirmation d'inscription et sera à régler directement au centre.

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 747 € (hors assurance annulation à souscrire par les familles)

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
202 €	247 €	291€	336 €	392 €	448 €	504 €

DECOUVERTE DE LONDRES
13 / 17 ANS

Dans la mode et dans l'art, Londres est toujours sur le devant de la scène. L'ambiance cosmopolite lui donne un air de Babylone des temps modernes. Les monuments royaux, le tea time et le théâtre dans la lignée de Shakespeare côtoient les gratte-ciel et les banques de La City. Aussi moderne que traditionnelle, Londres est un vrai paradoxe, là est la clé de son succès.

7 JOURS
ZONES B ET A ⇨ du 14 avril au 20 avril 2019
ZONES A ET C ⇨ du 21 avril au 27 avril 2019

SITUATION ET HEBERGEMENT :
Les jeunes seront logés au sein d'une auberge de jeunesse située au cœur de Londres, à proximité des sites historiques et des monuments. Chambres multiples et installations sanitaires sur le palier. Les petits déjeuners ainsi que les diners sont pris sur place. Les déjeuners sont, quant à eux, proposés sous forme de paniers repas ou pris au restaurant.

ENCADREMENT : un animateur pour 10 jeunes et un Directeur BAFD.

TRANSPORT : Eurostar aller – retour Paris / Londres + transports locaux.

FORMALITES : carte nationale d'identité ou passeport **en cours de validité** au nom de l'enfant, carte européenne d'assurance maladie, autorisation de sortie du territoire + copie de la pièce d'identité du signataire de l'autorisation du territoire.

PROGRAMME

- Visite des studios Harry Potter (Warner Bross)
- Croisière sur la Tamise

- Visite du méridien de Greenwich, découverte de Covent Garden
- Relève de la garde devant Buckingham Palace

- Une séance de bowling

- Visite du British Museum
- Visite du musée d'Histoire naturelle

COÛT DU SEJOUR AVANT SUBVENTION : 1 017 € **(hors assurance annulation à souscrire par les familles)**

Après application des quotients familiaux, la participation par famille et par enfant est de :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
275 €	336 €	397 €	458 €	534 €	610 €	686 €

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Les inscriptions

Le salarié doit ***avoir au moins 6 mois d'ancienneté*** dans l'entreprise pour faire bénéficier de cette activité à son ou ses enfants.

Ils doivent être âgés d'au moins ***6 ans le premier jour du séjour. Ils ne doivent pas avoir plus de 17 ans le dernier jour du séjour***.

Les inscriptions seront acceptées ***jusqu'au 11 décembre 2018 pour les séjours Hiver & 21 décembre 2018 pour les séjours Printemps ;*** passé ce délai, toute demande sera refusée.

Le bulletin d'inscription

Le bulletin d'inscription doit être rempli avec beaucoup d'attention sans omettre de préciser le séjour, l'option choisie et les dates du séjour.

L'avis d'imposition 2018 sur les salaires 2017 devra y être joint obligatoirement si vous souhaitez bénéficier du quotient familial. Attention pour les vies maritales, pacsées, joindre les deux avis d'impôts.

Il doit également être accompagné obligatoirement d'un chèque d'acompte de 100 euros par enfant.

Le tout est à adresser au Comité Inter Gan - Immeuble West Park 1/ Niveau 1 – 3 place Marcel Paul – 92024 NANTERRE. **Tout dossier non accompagné de l'acompte sera retourné** – ***Aucune inscription ne sera prise en compte par mail ou par téléphone***.

Important

Un même enfant a la possibilité de participer à deux séjours dans l'année, soit :

FEVRIER & PRINTEMPS
ou FEVRIER & ETE
ou PRINTEMPS & ETE

Les séjours proposés

Les stages BAFA sont considérés comme un séjour puisque subventionnés ; un jeune qui décide de passer son diplôme ne pourra donc prétendre qu'à un seul autre séjour. Les deux doivent être réalisés à des périodes différentes.

Le Comité Inter Gan et / ou les prestataires se réservent le droit de modifier, si les circonstances l'exigent, les séjours, les itinéraires prévus ou l'exécution des programmes.

Modalités de règlement

Une facture est adressée aux familles par courrier. La facture doit être soldée **UN MOIS AVANT** le départ des enfants.

Tout dossier non soldé un mois avant le départ de l'enfant, entraînera l'annulation du séjour sans remboursement.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Annulation de séjour

Les séjours proposés sont **hors assurance annulation**. Il appartient aux familles de se rapprocher des prestataires ou du Gan pour souscrire une assurance annulation.

Nous vous conseillons vivement d'y souscrire. En effet, en cas d'impossibilité pour votre enfant de participer à son séjour, pour quelque raison que ce soit (y compris médicale), ni le Comité Inter Gan ni les prestataires ne procèderont au remboursement.

Aucun remboursement ne sera consenti si l'enfant quitte le centre avant la fin du séjour ou si celui-ci est exclu pour mauvais comportement. De plus les frais de transports supplémentaires engendrés par le retour anticipé seront à la charge des parents, sans subvention du Comité Inter Gan.

Préacheminements

Air France et Hop ont mis en place une « Carte jeune » pour les enfants de 12 à 24 ans. Cette carte est obligatoire et à la charge des familles. Son coût est de 49 euros.

Comment s'organise les préacheminements ?

1) <u>Pour les préacheminements groupés organisés par le prestataire et/ou le Comité Inter Gan</u> :

Se conformer aux instructions qui seront précisées dans la confirmation de séjour. Dans ce cadre, aucun autre moyen ne sera financé par le Comité Inter Gan. Si pour une quelconque raison, un parent souhaite modifier le préacheminement prévu, il devra l'organiser et le financer lui-même, sans pouvoir prétendre à un remboursement (même partiel).

2) <u>Pour les préacheminements individuels</u> :

Pour des raisons financières et pour veiller à l'égalité des traitements vis-à-vis de tous, seuls les trajets via la SNCF seront organisés et pris en charge sur la base d'une seconde classe (sauf si un autre moyen de transport privilégié coûte moins cher).

Si un parent souhaite utiliser un autre moyen de transport, il peut le faire sous sa propre responsabilité et en prenant en charge le différentiel du coût complémentaire (exemple : accompagnement UM des plus de 12 ans pour un voyage aérien).

Il est à préciser que le Comité Inter Gan participe aux frais de préacheminement pour l'enfant et l'accompagnateur mais ne peut pas mettre à disposition les moyens humains nécessaires, compte tenu de leur nombre. Il est de la responsabilité des parents de se rendre disponibles pour accompagner leurs enfants, que ce soit en semaine ou en week-end, pour les départs comme pour les retours.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Préacheminements

Si un parent souhaite un préacheminement personnalisé en privilégiant sa voiture, une demande motivée et ***préalable*** doit être adressée par écrit au Comité Inter Gan pour un éventuel remboursement. Il sera dans ce cas appliqué :

- ✓ **Le barème fiscal 2019 frais de carburant (fournir la photocopie de la carte grise du véhicule utilisé)**
- ✓ **La neutralisation des 120 premiers kilomètres (pour une totale équité avec les parents parisiens ou de banlieues parisiennes qui ne bénéficient pas d'une prise en charge).**

Hormis les coûts de transport, **le Comité Inter Gan ne prend pas en charge les autres dépenses périphériques, telles que** :

- ✓ **Les frais de péage, de parking, de taxi,**
- ✓ **Les repas, les collations, les journaux et revues,**
- ✓ **Les tickets de transport en commun (RATP et autre),**
- ✓ **Les nuits d'hôtel.**

Pour tout souhait de modification d'un préacheminement, nous vous remercions de bien vouloir prévenir le Comité Inter Gan avant de contacter le prestataire concerné.

Dans tous les cas, les remboursements seront effectués sur présentation des titres de transport originaux et nominatifs.

En cas de perte des titres de transport par l'enfant ou les parents, il ne sera pas procédé à une seconde prise en charge. Leur remplacement sera donc à la charge des parents.

Un doute, une question ? N'hésitez pas à nous contacter.

REGLES DE VIE

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT L'INSCRIPTION

Règles de vie des colonies de vacances proposées par le Comité Inter Gan à l'attention des parents, des enfants et de l'encadrement

La participation à une Colonie de Vacances organisée par le Comité Inter Gan implique autant les parents que les enfants et l'encadrement. L'acceptation des présentes règles de vie, par tous, est donc impérative.

- Une ambiance saine et décontractée à l'intérieur de la colonie suppose un **respect mutuel** de chaque participant, enfant et encadrement, tant dans ses paroles que dans ses actes.
- Le Comité Inter Gan réclamera le remboursement aux parents concernés de toute facturation qui lui serait adressée du fait d'actes de vandalisme ou de vols commis par l'enfant.
- Le Comité Inter Gan et l'équipe d'encadrement se réservent le droit d'exclure un enfant dont le comportement nuit au bon déroulement du séjour. **Le rapatriement sera à la charge des parents.**
- Par mesure de sécurité et pour le respect d'autrui, **il est strictement interdit de fumer.**
- La consommation d'alcool et de drogue, sous quelque forme que ce soit, est formellement interdite. **Tout écart sera un motif de renvoi, et le rapatriement sera à la charge des parents**. Cette règle s'applique également à l'équipe d'encadrement.
- Tout **comportement violent** d'où qu'il vienne, qu'il soit physique, moral ou psychologique, sera sanctionné par le Directeur de la colonie en étroite collaboration avec le Comité Inter Gan. En cas de renvoi de l'enfant ou de l'adolescent, les frais seront à la charge des parents.

  S'il s'agit d'un membre de l'équipe d'encadrement, il sera dessaisi de ses fonctions et renvoyé sur le champ.
- Le Comité Inter Gan ne pourra pas être tenu pour responsable des pertes et vols d'effets personnels tels que : valises, vêtements, matériel de photos ou autres, bijoux, argent, téléphone portable, etc.

Le Comité Inter Gan veille à la santé de chaque enfant qui lui est confié. Si son état de santé nécessite la visite du médecin et la prise de médicaments, **le CI GAN prend à sa charge**, durant le séjour, **les frais médicaux**. **Ces derniers devront être remboursés par les parents concernés au retour de la colonie**. Les feuilles de soin pour le remboursement par la Sécurité Sociale seront remises aux parents après que ces derniers se seront acquittés des frais correspondants auprès du CI GAN.

IMPORTANT

Concernant les téléphones portables, chacun de nos prestataires, en fonction du séjour et de l'âge des enfants, a ses propres règles quant à leur utilisation. Lors de la confirmation de l'inscription de votre enfant, le CI GAN vous informera si le centre d'accueil de votre enfant accepte ou non l'utilisation du téléphone portable. En cas d'acceptation, il sera demandé à chacun des enfants de respecter tout au long de son séjour les règles d'utilisation de son portable, telles que les plages horaires autorisées, par exemple.

VISITES DES PARENTS SUR LES CENTRES

Dans un souci de ne pas perturber les enfants, elles ne sont pas autorisées car préjudiciables au bon déroulement du séjour.

CHARTE DE BONNE CONDUITE

Cette charte est à lire, signer et à remettre lors de l'inscription. Elle est destinée aux enfants de plus de 12 ans souhaitant participer à un centre de vacance subventionné par le Comité Inter GAN.

Le Comité Inter Gan et les prestataires mettent tout en œuvre afin que leurs séjours se déroulent dans les meilleures conditions possibles. **Le comportement de chaque participant contribue grandement à la réussite de la vie en collectivité**, à **l'acceptation de l'autre** quelle que soit sa différence, ses origines. Le **respect** de certaines **valeurs** est indispensable pour que le « **vivre ensemble** » ait du sens ; il permet de **grandir** et de **s'enrichir** les uns avec les autres.
Pour ces raisons, nous souhaitons **sensibiliser parents et enfants** avant que ces derniers ne participent à un de nos séjours.

❖ REGLES DE VIE ET DE SECURITE

Les règles de vie de chaque séjour reprennent le contenu de cette charte et l'enrichissent en fonction du projet pédagogique propre à chaque Directeur. Ces règles sont expliquées aux participants le 1er jour de chaque séjour.

- Je m'engage à respecter les règles de vie établies par l'équipe d'animation et, notamment : les horaires (lever, coucher, repas, etc...), le programme, l'utilisation raisonnée et encadrée du portable ;
- Je m'engage à respecter l'ensemble des règles de sécurité établies par l'équipe d'animation et les prestataires extérieurs, tout au long du séjour, y compris pour la pratique d'activités en-dehors du centre ;
- Je m'engage à ne jamais mettre en danger la vie d'autrui, ou moi-même ;
- Je m'engage enfin à respecter la règlementation du/des pays visité(s), même lorsqu'elle est plus restrictive qu'en France.

❖ RESPECT DES AUTRES

- Je m'engage à avoir un comportement respectueux envers les autres participants, l'équipe d'animation et les tiers ;
- Je m'engage à éviter tout comportement agressif, grossier, violent, moqueur envers les autres, donnant une mauvaise image du groupe, et plus généralement tout comportement de nature à troubler le bon déroulement du séjour ;
- Je m'engage à ne pas faire de prosélytisme religieux, politique ou idéologique ;
- Je m'engage à respecter l'intimité des autres jeunes ainsi que la « non mixité » des chambres/tentes la nuit.

❖ RESPECT DES HEBERGEMENTS ET DU MATERIEL

- Je m'engage à respecter le Règlement Intérieur du ou des lieux d'accueil, le personnel et les autres clients, le mobilier et les équipements mis à ma disposition ainsi que les objets personnels de mes camarades ;

❖ IMPLICATION DANS LA VIE DU SEJOUR

- Je m'engage à participer à la vie quotidienne du séjour (notamment le choix des menus, participation aux courses, à la préparation des repas, à la vaisselle, au montage et démontage du camp s'il s'agit d'un camp itinérant).

❖ CIGARETTE & CIGARETTE ELECTRONIQUE

- La consommation de tabac est strictement interdite dans le cadre d'un bon nombre de séjours. En fonction de l'âge des enfants, du séjour et des règles de vie des Directeurs, une certaine tolérance est néanmoins possible chez certains ; mais des règles seront à respecter et l'accord parental, dans tous les cas, indispensable.

❖ DROGUE & ALCOOL

- Je m'engage à ne pas acheter de substances prohibées, à ne pas en détenir, à ne pas en consommer.
- Je m'engage à ne pas acheter d'alcool, à ne pas en détenir, à ne pas en consommer.

❖ RESPONSABLE DE MES AFFAIRES

- Je m'engage à faire attention à mes effets personnels qui sont sous ma responsabilité. Je respecte également les affaires des autres.

Pendant le séjour, le non-respect de la charte et des règles de vie pourra entraîner une sanction pouvant aller, pour les cas les plus graves jusqu'à l'exclusion (consommation de drogue, par exemple) et dont le retour serait à la charge des familles (remboursement de tous les frais engendrés par ce retour avancé).

Date : ……/……/……

Nom et Prénom du parent (ou responsable légal) :
……
Signature

LEXIQUE A L'USAGE DES PARENTS ET DES ENFANTS

- **DIRECTEUR :** "chargé" du bon déroulement du séjour et de coordonner tous les intervenants.
- **ANIMATEUR :** prend en charge son groupe d'enfants en collaboration avec le Directeur.
- **ENFANT :** c'est pour lui et par lui que les Centres existent. Tout est fait pour que le séjour lui soit le plus profitable possible.
- **ADOS :** bipèdes évolués sortant de l'enfance et réclamant une autonomie importante. Le CI GAN leur met en place des activités sportives et des séjours de découverte qui leur permettent de s'exprimer dans tous les domaines.
- **ACTIVITES :** variées et équilibrées en fonction des âges, afin de garder un rythme adapté aux enfants. Pour certaines activités sportives, nous faisons appel à des intervenants extérieurs, tous diplômés dans leur discipline. Leur travail se fait en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.
- **LES TEMPS LIBRES** : La plupart des séjours proposés aux jeunes de 15/17 ans intègrent un « temps libre » au cœur de leur projet pédagogique. Cela permet aux jeunes de s'initier aux responsabilités, et de développer leur autonomie. Ces temps libres sont autorisés par la loi, et même promus par Jeunesse et Sports comme support d'autonomie. Ces temps libres, très réclamés par les jeunes, restent sous le contrôle de l'équipe d'animation, non obligatoires et sous conditions.
- **ITINERANT :** Séjours réservés aux ados où le groupe dispose d'une grande autonomie. Ce type de séjour implique une participation aux tâches quotidiennes nécessaires à la vie de groupe (vaisselle, cuisine, etc.).
- **ARGENT DE POCHE :** il est conseillé 10 à 15 euros par semaine pour les enfants de 6 à 14 ans. Pour les plus jeunes, la somme est à remettre aux responsables au moment du départ pour les centres d'enfants. Les préados et ados gèrent eux-mêmes leur budget personnel.
- **TROUSSEAU :** il est envoyé lors de la confirmation. Toutes les pièces doivent être marquées au nom de l'enfant. Celui-ci est adapté au séjour, donc n'oubliez rien. N'en ajoutez pas de trop, pensez à votre enfant qui portera son bagage. Evitez les vêtements et les accessoires précieux.
- **ASSURANCES :** Le Comité Inter Gan, en tant qu'organisateur, est assuré en Responsabilité Civile. Les prestataires, quant à eux, sont assurés en responsabilité civile et pour le rapatriement des enfants. Il appartient aux familles de souscrire une assurance annulation pour le séjour de leur enfant soit auprès du Gan ou du prestataire organisant le séjour.
- **CONVOCATION :** elle vous parviendra environ deux semaines avant le départ. Pour certains voyages en avion, ce délai peut être réduit.
- **GARE ET AEROPORT :** lieux généralement surpeuplés lors des grands départs. Un point de rendez-vous est fixé et identifié par des affiches CI GAN ou prestataire.
- **VOYAGE :** il s'effectue en avion, en train ou en autocar. Le train, est un moyen de transport réservé aux voyageurs, donc Parents, dites au revoir à vos enfants sur le quai et ne montez pas dans le train (ceci étant réservé exclusivement à l'encadrement). Lorsque le départ a lieu au moment du repas, n'oubliez pas de fournir à votre enfant un repas froid.
- **COURRIER :** pendant les séjours, un pointage est fait pour l'envoi du courrier. Surtout n'interrompez pas votre courrier même si l'enfant ne vous a pas écrit ; dans ce cas appelez le Comité Inter Gan.

- **TELEPHONE :** source de stress. Nous déconseillons aux parents d'appeler sur les centres (sauf urgence bien entendu). Les appels perturbent les activités ou les repas.

- **LE TELEPHONE PORTABLE :** selon les centres, il peut être autorisé ou pas.

- **SERVEUR VOCAL :** pour avoir des nouvelles de votre enfant pendant le séjour, le CI GAN met en place un service vocal. Le numéro de téléphone est indiqué sur la convocation voyage.

- **FICHE SANITAIRE :** Elle doit impérativement **être complétée** et **signée** puis retournée au Comité Inter Gan au plus tard 6 semaines avant le départ. Ensuite, elle est transmise au Directeur qui étudie toutes observations notées par les parents. Surtout ne négligez pas de signaler tout problème que ce soit d'ordre médical ou de type « perturbations d'adolescence », il en va du bon déroulement du séjour, tant pour les enfants, que pour l'encadrement.

- **SOINS MEDICAUX :** l'Assistante Sanitaire pare à tous les bobos. Si nécessaire, elle fait appel à un médecin. Le paiement des frais médicaux, quels qu'ils soient, sont assurés par le CI GAN et devront être remboursés par les parents concernés au retour des enfants. Les feuilles de soins vous seront transmises dès réception de votre règlement au CI GAN.

- **MEDICAMENTS ET ORDONNANCES :** Aucun médicament ne peut être administré à un enfant si vous n'avez pas fourni l'ordonnance et le traitement, le jour du départ à l'assistante sanitaire. Au retour, les médicaments et l'ordonnance seront remis dans la valise.

- **INCIDENTS :** en cas d'incident ou d'accident, le Directeur se met immédiatement en rapport avec le CI GAN qui à son tour prend contact avec les parents.

- **NOURRITURE :** Saine et équilibrée, l'alimentation est adaptée à l'environnement et aux saisons. L'équilibre des repas s'effectue en fonction des normes en vigueur dans les collectivités. Les séjours à l'étranger supposent une adaptation aux habitudes locales.

LE COMITE INTER GAN À VOTRE SERVICE

Pour de plus amples renseignements sur l'organisation des colonies de vacances, vous pouvez contacter :
Jean-Marc MANZO (Président de la commission COLONIES DE VACANCES) au 06 77 86 03 38.

Pour le suivi des règlements (facturation, réception des chèques, etc.) : Clémentine VIRET au 01 70 94 87 72

POUR TOUT PROBLEME RENCONTRE PENDANT LE SEJOUR, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR CONTACTER :

Lilas NAWABI au 01 70 94 87 71.

FIN DES INSCRIPTIONS

LE 11 DECEMBRE 2018 pour les séjours Hiver et le 21 DECEMBRE 2018 pour les séjours Printemps,

le cachet de la Poste faisant foi.

AUCUNE INSCRIPTION

NE SERA ACCEPTEE APRES CES DATES.

FICHE D'INSCRIPTION COLONIES 2019

Cette fiche est à retourner ***avant le 11 décembre 2018 pour les séjours HIVER et 21 décembre pour les séjours PRINTEMPS,*** *accompagné d'un acompte de 100 € par enfant inscrit et de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017 (si vous souhaitez bénéficier du Quotient Familial) ainsi que* ***la charte de bonne conduite signée par le parent (ou responsable légal) pour les enfants de 12 ans et plus.***

ENTITES : (*Veuillez cocher la case correspondante*)

GAN ASSURANCES ☐ GGVIE ☐ GAN PREVOYANCE ☐ GAN PATRIMOINE ☐

SITUATION FAMILIALE : (*Attention situation prise en compte : celle déclarée auprès de la RH*)

Marié ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf (ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Célibataire ☐

Date d'embauche : _____ Matricule e-Temptation : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ **@personnelle obligatoire** : _____

Bureau : _____ Domicile : _____ Mobile : _____

CONJOINT(E) Nom : _____ Prénom : _____

Bureau : _____ Domicile : _____ Mobile : _____

Vous avez la charge fiscale de l'(des) enfant (s) : oui ☐ ou non ☐

En cas de réponse négative, qui en a la charge : _____ cette situation doit être obligatoirement signalée à la RH.

	SEJOUR HIVER		SEJOUR PRINTEMPS	
	ENFANT 1	**ENFANT 2**	**ENFANT 1**	**ENFANT 2**
Nom :				
Prénom :				
Né (e) le :				
Séjour choisi :				
Option :				
Dates :				
	ENFANT 3	**ENFANT 4**	**ENFANT 3**	**ENFANT 4**
Nom :				
Prénom :				
Né (e) le :				
Séjour choisi :				
Option :				
Dates :				

☐ J'ai pris connaissance des règles de vie dans les centres de vacances du Comité Inter Gan et les accepte.

Je joins un acompte de _____ soit nombre enfant(s) _____ x 100 €

Chèque libellé à l'ordre de **ORANGE BANK 38791170000** (pour un règlement en espèces, nos services sont ouverts de 12 H 30 à 14 H 30)

Fait à _____ le _____ /2018 Signature :